LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

**2026 DFPE 253** - Amendement 01 :

Signataires : Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti.

Dispositif:

**À l'article 24, après le dernier alinéa, est inséré un alinéa ainsi rédigé : :**

« Le projet d'établissement comprend un volet relatif à la prévention, au repérage et au signalement des violences, intégrant un volet spécifique dédié à la prévention du syndrome du bébé secoué. Il s'accompagne d'un plan de renforcement des effectifs et de titularisation des professionnel·les chargés du repérage et du signalement des violences, dans les établissements municipaux d'accueil de la petite enfance. Un bilan est présenté chaque année au conseil de Paris. »

Exposé des motifs :
Le présent amendement vise à intégrer au projet des établissements municipaux d'accueil de la petite enfance, un volet consacré à la prévention, au repérage et au signalement des violences, avec un volet spécifique dédié à la formation des professionnel·les à la prévention du syndrome du bébé secoué.

L'effectivité de ces missions suppose des équipes suffisamment nombreuses, stables et qualifiées. C'est pourquoi ce volet doit s'accompagner d'un plan de renforcement des effectifs et de titularisation des professionnel·les concernés.

La présentation annuelle d'un bilan au Conseil de Paris permettra enfin de suivre la mise en œuvre de ces engagements et d'en contrôler les résultats.